

L'an deux mille vingt-deux, le six avril, le Comité de Bassin Landes et Pyrénées du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités, légalement convoqué, s'est réuni en séance, sous la Présidence de Monsieur Renaud LAGRAVE, en remplacement de Nicolas PATRIARCHE.

Convocation faite le 1^{er} mars 2022,

Présents titulaires :

Monsieur Michel CAPERAN pour Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités

Monsieur Renaud LAGRAVE pour Région Nouvelle Aquitaine

Autres Présents non titulaires :

Monsieur Yves LARROUTURE pour la Communauté de Communes Béarn des Gaves

Monsieur Francis ESCALE pour la Communauté de Communes Pays de Nay

Excusés titulaires :

Monsieur Nicolas PATRIARCHE pour Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités

Monsieur Jean-Pierre ETCHEGARAY pour Syndicat des mobilités Pays Basque Adour

Madame Frédérique CHARPENEL pour Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud

Monsieur Julien BAZUS pour le Grand Dax

Monsieur Xavier FORTINON pour le Département des Landes

Monsieur Jean-Jacques LASSERRE pour le Département des Pyrénées Atlantique

**Certains noms sont susceptibles d'avoir été omis. Nous vous remercions de votre compréhension et de nous les communiquer pour ajouts*

PRESENTATION DU DIAGNOSTIC

Nouvelle-Aquitaine Mobilités rappelle les travaux de l'étude multimodale 2025-2030 engagés, et laisse la parole aux bureaux d'études SMA et Explain afin qu'ils portent à connaissance des présents les premiers apprentissages du diagnostic :

- Dynamique de la population au sein du bassin Landes-Pyrénées
- Indicateur d'attractivité de l'offre de transport public
- Pôles générateurs de déplacements
- Les flux du quotidien tous modes
- Les flux en transports collectifs régionaux
- Les flux touristiques

Pour plus d'informations sur les conclusions présentées, se référer au diaporama projeté.

Un temps dédié a permis aux élus et techniciens mandatés de réagir au diagnostic :

- **La carte des flux en transports collectifs ne montre pas les flux transfrontaliers : La gare SNCF d'Hendaye représente la moitié du trafic de la gare du Topo.**
- **Comment avez-vous construit la carte des flux touristiques ?**

Nous nous sommes basés sur une enquête de clientèle de 2019 de Nouvelle Aquitaine. Ce document permet de déterminer les séjours touristiques enregistrés dans les divers hébergements touristiques locaux (donc hors résidences secondaires), par mode de venue, par lieu de résidence et par territoire de villégiature. Une répartition plus fine au sein des bassins a été obtenue en tenant compte du nombre de lits touristiques par commune.

EXPRESSION DES BESOINS DE MOBILITE

Ce comité de bassin se déroule exceptionnellement sous format d'atelier, dont l'objectif est le recueil des besoins de mobilité auprès des élus qui alimenteront les travaux du schéma multimodal.

Les élus et techniciens ont travaillé en groupe à l'expression des besoins de mobilité, pouvant être synthétisés sous forme de carte :

- 1 Dax <> Pays Basque       | Toute l'année
- 2 Dax <> San Sebastián       | Toute l'année
- 3 Pau <> Bayonne       | Toute l'année
- 4 Pau <> Vallées Pyrénéennes   | Toute l'année
- 5 Pau <> Arzacq-Arraziguet       | Lundi à samedi
- 6 Pau <> Arudy       | Lundi à samedi
- 7 Pau <> Vic-Bilh       | Lundi à samedi
- 8 Pau <> Garlin       | Lundi à samedi
- 9 Pau <> Tarbes       | Toute l'année
- 10 Tarbes <> Bayonne       | Toute l'année
- 11 Axe Bayonne-Anglet-Biarritz <> Puyoô     | Lundi à vendredi
- 12 Axe Bayonne-Anglet-Biarritz <> Urt     | Lundi à vendredi
- 13 Villes <> Littoral   | Toute l'année
- 14 Lien transfrontalier   | Toute l'année

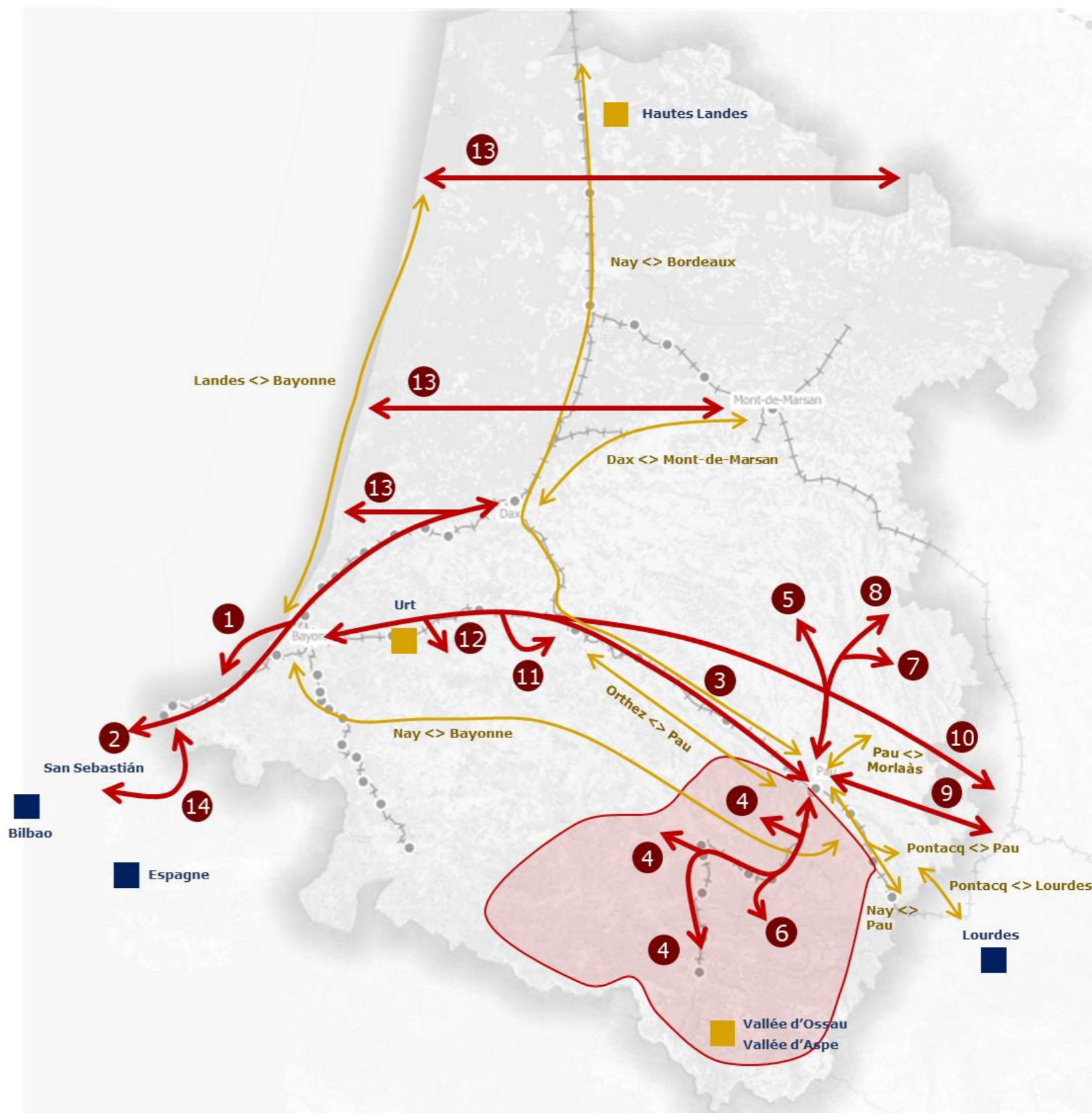
     
Travail Etudes Loisirs Achats Services Santé

 **Besoin de mobilité exprimé**

 **Autres flux mentionnés**

 **Autres lieux à desservir mentionnés**

 **Zones enclavées**



Les besoins que les élus ont partagés en plénière sont les suivants :

- **Côte Atlantique**
 - o Une desserte efficace entre Dax et San Sebastian, pour les loisirs en fin de semaine et été, et un service de soirée.
 - o Mon séjour sur le littoral sans voiture et une desserte du littoral depuis les terres.
- **Béarn Armagnac**
 - o Améliorer l'accessibilité des Pyrénées depuis Pau, pour les motifs de loisirs.
 - o Desservir les centres de santé
 - o Le domicile-travail dans les vallées Pyrénéennes et désenclavement de Vic-Bilh
- **Pays de l'Adour**
 - o Relier Tarbes, Pau et Bayonne pour les motifs études et travail.
 - o Offre des services suffisants pour relier le périurbain à l'urbain de Pau et Bayonne.
 - o Relier Pau et le littoral et la vallée et pouvoir revenir tardivement